

Section de Vaucluse
tél : 04.90.27.72.98

mail : solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTRE RENDU du CTL du 15 octobre 2019

Au vu des points à l'ordre du jour qui touchaient à l'organisation même de nombreux services, nous avons décidé, avec les collègues de FO de siéger à cette instance.

Les points fixés à l'ordre du jour étaient les suivants :

I°) Point soumis au vote du CTL : accueil sur rendez-vous et aménagement des horaires d'ouverture au public :

la solution retenue par la Direction, à ce stade, est résumée dans le tableau ci-dessous :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total
Heures d'ouverture à tous						
Début	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	
Fin	12:00	12:15	12:00	12:15	12:00	
Nbr d'heures	03:30	03:45	03:30	03:45	03:30	18:00
Plages d'accueil réservées de manière exclusive aux rendez-vous						
Début	13:00				13:00	
Fin	16:00				16:00	
Nbr d'heures	03:00				03:00	06:00
Total	06:30	03:45	03:30	03:45	06:30	24:00

Cette proposition sera préfigurée dès le 01/11/2019 pour le SIP d'Avignon, au 01/12/2019 pour les autres SIP, sauf celui d'Apt en attente de réintégration dans ses locaux.

Nous avons soulevé le fait que les autres services ouverts à l'accueil (SPFE, SDIF, SIE, Vaucluse Amendes...) n'auront pas les mêmes dispositions, ce qui risque de semer un certain désordre dans la Cité administrative, et aussi soulevé les problématiques des flux d'accueil (avec et sans rdv) notamment les après-midi réservés exclusivement aux rendez-vous. Problèmes pas spécialement relevés malgré trois groupes de travail. Nous avons donc demandé à ce que les collègues les plus concernés par ces accueils puissent participer à ces groupes de travail, avant de proposer quoique ce soit au CTL. Cette demande a été prise en compte, mais en attendant, nous avons voté contre ce projet (tout comme FO) qui demande à être sérieusement affiné, surtout au vu des difficultés rencontrées actuellement par le SIP d'Avignon qui depuis le début de la semaine manifestent leur mécontentement en informant les usagers de la situation de 8h30 à 9h30 (ce qui empêche de facto l'ouverture au public) et en remettant une motion d'alerte au Directeur.

II°) Point soumis au vote du CTL : projet de spécialisation de la trésorerie de Vaison la Romaine :

dans le cadre du transfert du recouvrement fiscal au SIP de Carpentras, il est prévu le transfert d'un agent pour suivre la mission. En revanche, depuis cette année, le Maire doit être consulté pour le maintien, ou non, d'un accueil « fiscal » dans la trésorerie . Ainsi, il est prévu de maintenir cet accueil, mais avec un agent en moins.

Nous avons fait remarquer qu'il ne resterait alors plus que 3 agents (+ le chef de poste) pour assurer les missions SPL et accueil, soit un nombre égal au « fameux » seuil d'alerte qui a servi de déclencheur dans le passé pour fermer ces sites.

Ici, pas question de fermeture, mais un risque sérieux sur la santé des collègues restants ; en effet, il faudra assurer le boulot à trois ! Nous avons demandé que la Direction prenne sérieusement en compte ce risque avant de trancher, et nous avons voté logiquement contre ce projet en l'état (tout comme FO).

III°) Point soumis au vote du CTL : examen des ponts naturels 2020 :

Deux jours ont été retenus :

1. Le vendredi 22 mai 2020
2. Le lundi 13 juillet 2020

Nous avons renouvelé notre opposition à ce choix imposé aux collègues qui devront d'office dépenser un jour de congés.

Nous avons également demandé, encore une fois, qu'une fois l'autorisation d'absence posée, l'Administration fasse cadeau du deuxième jour.

Peine perdue....

Nous avons donc voté contre ce point.

IV°) Point soumis au vote du CTL : réorganisation des secteurs d'assiette du SIP de Cavaillon :

Autre SIP en difficulté du fait des postes non pourvus ou supprimés (ce qui revient au même...), ce service a fait l'objet d'une réorganisation plus subie que choisie, qui consiste à (re)créer une « cellule » d'accueil à un agent (!) pour tenter de soulager l'équipe entière...

Devant le fait évident que les collègues de ce service n'auraient pas fait ce choix s'ils avaient été en nombre suffisant pour faire face à leurs missions, nous avons voté contre ce projet (tout comme FO)

V°) Point non soumis au vote du CTL : échanges sur les adaptations susceptibles d'être apportées au projet de Nouveau Réseau de Proximité :

Commençons par un rappel simpliste : tous les sujets fixés à l'ordre du jour d'un CTL font l'objet de la remise de documents de travail pour les représentants des personnels.

Ici, nada ! Point de documents pour le sujet qui empoisonnent l'esprit de toutes et tous depuis juin !

Voilà pourquoi nous refusons de participer à la moindre concertation depuis la parution de la version 1 de ce projet (plus connu sous le nom de géographie revisitée) !

A ce stade, aucune version 2 n'a été officiellement présentée à l'ensemble des agents de la DDFIP.

Toutefois, et c'est aussi l'une des raisons qui nous a conduit à siéger à cette instance, le directeur a consenti à donner quelques infos sur les « améliorations » qu'il compte apporter à son projet:

1. Maintien d'un SIE à Avignon, mais avec un transfert d'agents sur Carpentras et Cavaillon.
2. Création d'une antenne pérenne du SIP d'Avignon à Cavaillon (mais probablement pas avec tout le personnel actuellement en place à Cavaillon...).

3. Création d'un SGC provisoire à Apt, antenne de celui de Pertuis (en clair, cette antenne s'éteindra quand il n'y aura plus d'agents dedans!)
4. Création d'une sorte d'antenne du SGC d'Isle sur la Sorgue adossée à la Paierie départementale d'Avignon, plus spécialement en charge des communes du Gard rattachées à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon (COGA)...

Ces « avancées » sont la conséquence directe de la résistance soit des collègues seuls (SIE Avignon, Trésorerie d'Apt), soit des collègues et des élus (SIP Cavaillon), soit des élus seuls (cas de la COGA) Toutefois, concernant les autres sites, le directeur a laissé entendre qu'il faudrait voir, que le calendrier n'était plus aussi serré, tout en ajoutant qu'un autre CTL serait probablement fixé autour du 20 novembre...Le flou le plus total !

Nous avons donc exigé de la direction des précisions sur les règles de gestion des personnels qui s'appliqueront aux collègues qui seraient physiquement présents sur des antennes potentielles, car celles-ci sont très peu « secure » sur le moyen terme en cas de suppressions de postes ou de fermetures. Voici l'occasion de monter que le mépris affiché en haut lieu envers les agents de la DGFIP n'a pas contaminé la direction départementale...

La Direction a consenti à demander des précisions à la Direction générale. Par conséquent, nous demandons la plus grande vigilance aux collègues qui, à ce stade du projet, sont toujours concernés par la fermeture et le transfert de leurs services. Nous leur demandons qu'ils exigent du directeur des solutions sérieuses pour pouvoir rester là où ils sont !

La Direction bouge en fonction de nombreux critères, dont la résistance des élus et des collègues, ce qui signifie que ce projet peut encore évoluer en fonction de l'action des uns et des autres.

A bon entendeur...Et vous savez que vous pouvez compter sur nous pour vous aider dans cette résistance !

Par conséquent, nous avons rappelé notre opposition à ce projet inutile et dangereux en nous appuyant sur trois vecteurs :

1. Les usagers : nous avons remis au Directeur les nombreuses signatures collectées lors des pétitions assurées par de nombreux collègues un peu partout sur le Département. Une preuve que les usagers sont, eux aussi, contre ce projet.
2. Les élus : nous avons demandé que les nombreuses délibérations prises pour la défense de nos services soient annexées au procès verbal de ce CTL pour être remontées à la Direction générale.
3. Les agents : en lisant une motion d'alerte (conjointe avec FO) sur les dangers que ce projet fait peser sur eux (risques psycho sociaux) et en l'informant sur le projet de votation que vos représentants vont leur soumettre, à savoir, un vote pour ou contre ce projet afin de clarifier les choses auprès du Directeur (et au-delà, de la direction générale, car cette votation se fera sur l'ensemble des services de la DGFIP).

Nous sommes contre ce projet, car les agents que nous représentons sont contre, et pas parce que nous l'avons décidé arbitrairement!

Ce sera donc à vous toutes et tous de vous exprimer librement et de façon solennelle (vote bien évidemment anonyme) sur ce projet !

Vos élus qui ont siégé pour ce CTL :

Arnaud BEAUJARD (SPFE)

Benoît SAUTECOEUR (EDR)

Philippe PEYRIERE (PCE Avignon)

Ludivine GOUMARRE (SIP Avignon)

Christine ALESSANDRELLI (SDIF Avignon et Direction)